

née au moins \$1,000 à \$1,200. Les frais de plantation s'élèvent à environ \$435 par acre et les frais de culture sont relativement peu dispendieux.

Dès la première année les jeunes pousses produisent quelques fruits qui parviennent à maturité; la seconde année un acre de terre planté de 750 pieds de vigne, produit environ 3,000 lbs de raisin; la troisième année il peut en produire 20,000 lbs., jamais moins de 10,000 lbs. Le contre-maître M. R. J. Donnelly, qui a beaucoup d'expérience dans ce genre de culture, et qui a été à la tête d'un des vignobles les plus considérables du Missouri, nous a assuré qu'avec six hommes et deux chevaux il peut cultiver 100 acres de terre plantée en vigne, le temps de la vendange excepté.

Le raisin du Canada est d'un cinquième plus gros que celui qui se récolte aux Etats-Unis, et produit 50 pour cent plus de vin. Tant que la culture de la vigne ne sera pas entreprise sur une grande échelle par nos cultivateurs il va sans dire qu'on devra se borner à cultiver le raisin comme fruit de table. Il sera d'autant plus facile de vendre le raisin canadien, qu'il se recommande par sa beauté et que ce produit peut être exporté sans le moindre inconvénient.

A part les trois acres qui doivent donner une récolte abondante ce automne, on a planté cette année 27 acres de jeunes plants dont quelques-uns portent fruit, et qui seront vendus pour être transplantés cet automne. La majeure partie de ces ceps est déjà retenue.

Du reste, le succès qui a couronné les efforts des vigneron américains tant dans l'état de New York que dans les Etats du Sud-Ouest, prouve non-seulement que le sol de l'Amérique est tout à fait favorable à la culture de la vigne, mais encore que le raisin de table est toujours en grande demande, quelle que soit l'énorme quantité que l'on offre sur le marché. Que l'on réussisse à produire du raisin ou du vin en ce pays, et il est certain que les produits de la vigne trouveront toujours un écoulement facile.

Pour donner une idée de l'extension que l'industrie vinicole a déjà atteint dans l'Etat de New York, il suffit de citer la Compagnie dite *Urbana Wine Company* de Hammondsport, N. Y., dont les vignobles couvrent une étendue de 22 milles et dont les revenus se chiffrent par millions.

La culture de la vigne ne demande pas un terrain bien riche.

On sait que le phylloxera a fait beaucoup de ravages en France. Chose assez curieuse, les vignes américaines sont exemptes de ce fléau. Les vigneron français ont commencé à importer des ceps des Etats Unis, et ce commerce tend à devenir de plus en plus important à mesure que les vignes américaines sont mieux connues.

Le Vignoble Beaconsfield est situé à environ un demi mille du village de la Pointe-Claire. Sa position sur une pointe de terre qui s'avance dans le lac St. Louis, en fait un des sites les plus enchanteurs qu'il soit possible de désirer pour une résidence d'été. Aussi plusieurs de nos concitoyens anglais attirés par la beauté de l'endroit l'ont-ils choisi pour leur villégiature. Presqu'en face de la résidence de M. Menzies, les propriétaires du vignoble ont fait construire six villas d'un aspect magnifi-